

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-33

sur le compte de gestion de la Région pour l'exercice 2011

Réunion du 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

ARRETE, par 31 voix pour, 13 abstentions (Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), le compte de gestion de la Région pour l'exercice 2011 du Payeur Régional.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 12-35

sur l'affectation du résultat du compte administratif 2011

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de constater l'excédent de la section de fonctionnement pour 39 841 500,66 € et le besoin de financement de la section d'investissement pour - 35 818 854,92 € ;

- d'affecter les 39 841 500,66 € de résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2011 de la façon suivante :

- inscription au compte 1068,
excédent de fonctionnement capitalisé, d'un crédit de 35 818 854,92 €

- inscription à la ligne 002,
excédent de fonctionnement reporté, d'un crédit de 4 022 645,74 €

Ces crédits seront intégrés au budget 2012, lors de la décision modificative n°1.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-36

sur le compte administratif 2011 : la gestion pluriannuelle AP/AE

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE, à l'unanimité, à M. le Président du Conseil Régional, de la présentation du rapport sur la gestion pluriannuelle pour l'exercice 2011.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 12-37

sur les emprunts de la Région : information sur la dette

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE, à l'unanimité, à M. le Président du Conseil Régional, de la présentation de la gestion de la dette pour l'exercice 2011.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-39

sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : frais divers de gestion

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AEMO de 150 000 € votée en 2012, un montant de 150 000 € au titre du dossier 12ZFSIF ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N °12-40

sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : affaires juridiques

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AEMO de 353 000 € votée en 2012, les montants suivants :

- 8 000 € au titre du dossier 12ZJASAUTO « Divers juridique sur AE »,
- 12 000 € au titre du dossier 12ZJSTENO « Divers juridique sur AE » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-41

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : promotion de la Région –
magazine « Reflets »**

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AEMO de 4 000 000 € votée en 2012, un montant de 4 000 000 € au titre du dossier YBPREFL « magazine Reflets », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-42

sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : transports

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AESUB « Exploitation » de 63 489 484 € votée en 2012, un montant de 1 762 000 € au titre du dossier 12QBFEXRO « Dessertes routières TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N °12-43

sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : mer – aéroports - ports

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'APMO de 40 800 € votée en 2012, un montant de 40 800 € au titre du dossier 12MEMR « Investissement E.M.R. », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-44

sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : Inventaire Général du Patrimoine Culturel

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'APMO « Inventaire et patrimoine culturel Investissement » de 5 000 € votée en 2012, un montant de 40 000 € au titre du dossier 12YEPLANET – 1 % Culturel », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-45

sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012 : affaires européennes et relations internationales

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2012,

Après avoir pris connaissance de l'avis du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AEMO « Europe Actions Diverses AEMO » de 998 741 € votée en 2012, un montant de 100 325 € au titre du dossier 12YA « Dépenses Relations Internationales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-46

sur les finances : changement de payeur régional – attribution d’une indemnité de conseil

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de demander le concours du Payeur régional pour assurer des prestations de conseil ;
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an ;
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux et sera attribuée à Madame Christine BELAN, à compter du 1^{er} mars 2012 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-47

sur les finances : immobilisations – amortissements au 1^{er} janvier 2012

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

M. 71, Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif à l'instruction budgétaire et comptable

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de fixer les durées d'amortissement des différentes catégories de biens, conformément au tableau joint en annexe, pour tous les équipements acquis par la collectivité et pour les subventions d'équipements versées à partir du 1^{er} janvier 2012 ;
- de maintenir la liste des équipements exceptionnels, conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-48

sur la dette de la Région : participation à une émission obligataire groupée

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de participer à « l'émission obligataire des collectivités territoriales n° 2 » ;
- de souscrire à ce titre un montant de 5 M€ qui sera affecté au financement des investissements inscrits au Budget Primitif 2012 de la Région ;

Cet emprunt obligataire groupé, libellé en euros, pourra être :

- à court, moyen ou long terme, selon la nature des investissements financés,
- avec possibilité de différé d'amortissements et/ou d'intérêts,
- avec possibilité de remboursement in fine,
- à taux d'intérêt fixe et /ou indexé (révisable ou variable). Le cas échéant, l'index de référence devra être choisi parmi ceux communément usités sur les marchés concernés (notamment l'EURIBOR).

En outre, le contrat d'emprunt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- des droits de tirage échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissement,
- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt,
- la possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Par ailleurs, il sera possible, à l'initiative de la Région, d'exercer les options prévues par le contrat d'emprunt et de conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-49

sur le développement économique : bilan des aides aux entreprises pour l'année 2011

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'Economie,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE, à l'unanimité, du bilan des aides dites d'Etat relevant des régimes notifiés et de minimis aux entreprises en 2011 pour la Basse-Normandie, conformément au document joint en annexe ;

AUTORISE, le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-50

sur le développement économique : convention de partenariat relative au dispositif de soutien au développement international des entreprises en Basse-Normandie

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DUFOUR ayant donné pouvoir à Pascale CAUCHY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'Economie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention actualisée de partenariat relative au dispositif de soutien au développement international des entreprises en Basse-Normandie, entre l'Etat, la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Basse-Normandie (CCI International Basse-Normandie), UBIFRANCE, la COFACE, OSEO et les Conseillers du Commerce Extérieur Français (CCEF), jointe en annexe ;

- d'acter la fin de la convention de partenariat en date du 23 septembre 2010 dès la signature de la présente convention par l'ensemble des parties ;

- d'autoriser la Commission Permanente à modifier ce document en tant que de besoin ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention précitée ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-51

sur le développement économique : ingénierie financière – Mise en place d'un fonds souverain

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. Laurent SODINI, en charge de l'Economie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de prendre acte des trois objectifs poursuivis par le fonds souverain, à savoir :
 - accompagner l'ensemble des PME stratégiques en Basse-Normandie qu'elles soient en phase de création, développement, transmission ou dans une période de difficulté liée à la conjoncture,
 - permettre la construction des grands projets territoriaux difficilement finançables par la dette bancaire,
 - mobiliser l'ensemble des citoyens dans cette dynamique territoriale ;
- d'adopter le schéma théorique du fonds souverain, joint en annexe, consistant à :
 - permettre la souscription de l'outil par des institutionnels et des particuliers,
 - prévoir la garantie du capital des particuliers,
 - commercialiser le fonds auprès du public par les banques, les organismes de prévoyance et les sociétés d'assurances ;
- de valider le calendrier de mise en place du fonds en 2012 et en 2013 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour :
 - conclure les partenariats privés dans le cadre du premier Appel à Manifestation d'Intérêt,
 - accorder la gestion du fonds au prestataire retenu dans le cadre du deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- d'autoriser le Président
 - à publier, le moment venu, les deux Appels Manifestation d'Intérêt ;
 - à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-52

**sur l'aménagement du territoire : Charte de partenariat 2012-2014 entre la Région
Basse-Normandie et la Caisse des Dépôts et Consignations**

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à
l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU,
Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie
COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François
DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne
GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-
MARIGNÉ, , Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET,
Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence
MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle
PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT,
Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la charte de partenariat 2012-2014 entre la Région Basse-Normandie et la Caisse des Dépôts et Consignations (jointe en annexe) pour un développement durable du territoire bas-normand ;

- d'autoriser le Président à signer la charte ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-53

sur l'aménagement du territoire : augmentation du capital de la SHEMA

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, , Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB-5UVRU « Rénovation urbaine » de 5 000 000 € votée en 2012, un montant de 201 140,55 € au titre du dossier 12USHEMA-AUGMENTATION CAPITAL SHEMA ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- de participer à l'augmentation du capital social de la SHEMA à hauteur de 3 740 028 €, conformément aux annexes 1, 2 et 3 ;
- de souscrire pour 657 actions nouvelles d'une valeur de 150 453 € et la libération d'une prime d'émission de 55 687,55 € pour un montant total de 201 140,55 € qui fera l'objet de deux versements : l'un de 100 570,28 € en septembre 2012 et l'autre de 100 570,27 € en septembre 2013 ;
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 905 du Budget de la Région ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-54

**sur l'aménagement du territoire : évolution du cahier des charges de l'appel à projets
« Réinventons les campagnes »**

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de valider les nouvelles orientations de l'appel à projets « Réinventons les campagnes » conformément au nouveau modèle de cahier des charges (joint en annexe) qui régit le cadre de cet appel à projets ;
- de donner délégation à la commission permanente la validation des projets sélectionnés l'individualisation des crédits attribués au titre de cet appel à projet ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-55

sur le développement durable : pour un habitat solidaire et durable

- - - - -

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Valérie NOUVEL,
Alain TOURRET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de compléter l'annexe 2 de la délibération n° 11-40 du 23 juin 2011 relative au dispositif «400 rénovations BBC d'habitations sur tout le territoire» et modifiée par la délibération n° 11-117 du 15 décembre 2011

- en ajoutant «(respect du référentiel BBC Effinergie Rénovation) ;» à la fin du troisième alinéa de l'article 1.1, après les mots «une rénovation BBC»,

- en ajoutant l'alinéa suivant en fin des articles 1.3 et 2.3 : « *Ce dispositif est exclu du régime général des subventions d'investissement attribuées par le Conseil Régional de Basse-Normandie. Le paiement de la subvention sera effectué conformément aux modalités arrêtées dans une convention qui sera établie, selon un modèle type, entre la Région et le bénéficiaire.*»,

- en remplaçant par «Sélection des dossiers en continu, avec un minimum de 5 sessions », l'expression «Sélection des 400 candidats sur 5 sessions » à l'article 1.3 et l'expression «Sélection des dossiers sur 5 sessions» à l'article 2.3,

- en remplaçant le premier alinéa de l'article 1.4 par «Après la sélection effective des projets de rénovation BBC et après passage en Commission Permanente, la Région informera les bénéficiaires de son avis»,

- en remplaçant le premier alinéa de l'article 2.4 par «Après la validation et la sélection des projets de Baux à réhabilitation rénovation BBC et après passage en Commission Permanente, la Région informera les bénéficiaires de son avis» ;

- de valider :

- la convention type avec les bénéficiaires particuliers «400 rénovations BBC, sur tout le territoire - Propriétaire occupant / Propriétaire bailleur» (annexe 1),

- la convention type avec les bénéficiaires ayant conclu un bail à réhabilitation «400 rénovations BBC, sur tout le territoire – Bail à réhabilitation» (annexe 2) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions élaborées sur la base des conventions type «400 rénovations BBC, sur tout le territoire - Propriétaire occupant / Propriétaire bailleur» et «400 rénovations BBC, sur tout le territoire – Bail à réhabilitation»,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-56

sur l'environnement : Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) : phase de consultation

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Valérie NOUVEL,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 11 absentions (Joël BRUNEAU (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Anne-Marie COUSIN, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER (pouvoir de François DIGARD), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de valider le projet de Schéma Régional Climat Air Energie, qui sera soumis à la consultation publique, à l'exclusion de son volet éolien,
- de demander que, pour le Schéma Régional Eolien, soit arrêté un potentiel de développement le plus proche possible de 1 100 MW qui est conditionné :
 - par la définition d'une zone d'exclusion réduite à 5 km autour des radars, avec une appréciation au cas par cas dans la zone de coordination et,
 - pour ce qui concerne le site du Mont-Saint-Michel, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et afin d'assurer son intégrité, la Région demande que toute implantation d'éoliennes soit interdite dans la zone tampon, définie lors du classement du site en 1979 et qu'au-delà, l'implantation d'éolienne d'une certaine hauteur puisse être autorisée en fonction des résultats d'une étude menée selon la méthode et les critères définis par l'UNESCO ;
- de donner délégation à la Commission permanente pour délibérer sur le Schéma Régional Eolien, annexé au Schéma Régional Climat Air Energie à l'issue de la consultation,
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à cette phase de consultation ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-57

sur l'environnement : renouvellement de la Convention Constitutive du Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Valérie NOUVEL,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver :

→ la convention constitutive modificative du Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval 2013-2020 validée par le Conseil d'Administration du 22 février 2012 (annexe 1) ;

→ le budget prévisionnel 2013-2020 du Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval 2013-2020 validé par le Conseil d'Administration du 22 février 2012 (annexe 2) ;

- d'autoriser le Président à signer la convention constitutive modificative du Groupement d'Intérêt Public Seine-aval 2013-2020 ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-58

sur les affaires européennes et les relations internationales : Accord de coopération décentralisée avec le Département de Kyoto

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Valérie NOUVEL,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Alain TOURRET, en charge des coopérations internationales et interrégionales, du tourisme et de la réunification,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver l'accord de coopération et d'échange économique entre la Région Basse-Normandie et le Département de Kyoto, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - l'accord précité de coopération décentralisée avec le Département de Kyoto,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-59

sur les ressources marines - filière pêche : action exceptionnelle d'urgence en faveur des familles des marins disparus en mer

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DUFOUR,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Valérie NOUVEL,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Stéphane TRAVERT, en charge de la Pêche, de l'aquaculture et des ressources marines

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière Pêche Hors CPER » de 290 000 €, votée en 2012, un montant de 5 000 € au titre du dossier « 12PECHEF Filière Pêche HCPER AE » ventilé comme suit :

- 5 000 € pour « Fonds de solidarité » ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 5 000 € au profit du bénéficiaire dont le nom et les coordonnées sont mentionnés en annexe, au titre de l'action exceptionnelle d'urgence en faveur des familles des marins disparus en mer ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes : l'aide sera versée, à la famille, en une seule fois, dès la délibération exécutoire ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-60

**sur le développement numérique du territoire : lancement du nouvel appel à projets
Espace Public Numérique (EPN) pour la mise en œuvre d'un programme de médiation
numérique en Basse-Normandie**

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DUFOUR,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Valérie NOUVEL,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le lancement du nouvel appel à projets Espace Public Numérique (EPN) pour la mise en œuvre d'un programme de médiation numérique en Basse-Normandie conformément au document joint en annexe ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour les actes subséquents afférents à ce programme, notamment les subventions ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-61

sur le développement numérique du territoire : programme IDEM (Initiatives, Démocratie, Echanges et Mutualisation) => animation territoriale pour le développement du service numérique au citoyen

Réunion du JEUDI 28 JUIN 2012

Réuni le JEUDI 28 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
François DUFOUR,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Valérie NOUVEL,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le lancement du programme IDEM (Initiatives, Démocratie, Echanges et Mutualisation) ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour les actes subséquents à ce programme, notamment les subventions afférentes ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-62

**sur les transports : La Basse-Normandie : une Vélo-Région – Plan Régional
d’intermodalité train+vélo**

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Pierre MOURARET, en charge des transports et Clara OSADTCHY, conseillère régionale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le document « Plan régional d'intermodalité trains + vélo » joint en annexe, en tant que volet de la charte « La Basse-Normandie : une Vélo-Région » ; les modalités d'attribution de subvention et les acteurs éligibles étant définis dans ce plan ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-63

sur l'Education : convention relative aux parcours pédagogiques innovants autour de l'histoire et de la mémoire du 20^{ème} siècle

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention relative aux parcours pédagogiques innovants autour de l'histoire et de la mémoire du 20^{ème} siècle jointe en annexe ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les conventions d'application annuelles ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention de partenariat à intervenir avec le Mémorial de Caen,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-64

**sur l'Education : Convention cadre Rectorat Région Départements relative au
déploiement d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) dans les établissements
publics d'enseignement**

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël
BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE,
Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS,
François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie
GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER,
Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël
MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie
NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane
TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention cadre entre le Rectorat, la Région et les Départements relative au déploiement d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) dans les établissements publics d'enseignement conformément au document joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-65

sur les formations sanitaires et sociales : dispositif de gestion des bourses aux élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter :

- o le nouveau règlement d'attribution des bourses d'études dans le secteur des formations paramédicales/sages-femmes et des formations sociales initiales (annexe 1) dont les modifications sont les suivantes :

2-2 - Formations paramédicales et de sages-femmes : ajout de la formation « Cadres de Santé »

2-3 - Règles de cumul ou de non cumul d'une bourse d'études avec d'autres dispositifs financiers : les personnes en congé sans solde

3-5 - Conditions de ressources : mise à jour des plafonds de ressources relatifs au critère de condition d'indépendance de revenus (équivalent à 50% du SMIC net annuel et 90% du SMIC net annuel pour un couple) ;

- o le nouveau barème d'attribution des bourses aux élèves et étudiants des formations des secteurs paramédical et du travail social (annexe 2) faisant suite à la suppression des échelons 7 et 8 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-66

**sur l'enseignement supérieur : installation de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) à Caen
en lien avec l'IEP de Rennes avec la création d'une section « développement durable »**

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement supérieur » de 1 491 500 € votée en 2012, un montant de 31 000 € au titre du dossier 12ESDEMARF « offre de formation qualité aide au démarrage »,

- sur l'APSUB « Opérations d'investissement Enseignement Supérieur » de 1 401 000 € votée en 2012, un montant de 73 660 € au titre du dossier 12ESHCPERI « financement des projets nouveaux hors CPER », pour l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes ;

- d'attribuer à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Rennes, les subventions suivantes :

- * sur le chapitre 932 du Budget de la Région, au titre de l'aide au fonctionnement :

- 31 000 € pour le fonctionnement de la 1^{ère} année de l'antenne de Caen de l'Institut,

- * sur le chapitre 902 du Budget de la Région, au titre de l'aide à l'investissement :

- 73 660 € pour l'acquisition d'équipements pédagogiques ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, concernant la subvention versée à l'IEP de Rennes pour l'acquisition des équipements ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à :

- poursuivre les concertations pour l'élaboration d'une convention-cadre entre l'IEP, l'Université de Caen-Normandie, la Région et les collectivités qui le souhaiteraient,

- signer :

- . avec l'IEP de Rennes, la convention portant sur l'acquisition d'équipements, jointe en annexe 1,

- . avec l'IEP de Rennes et la Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer, la convention tripartite relative au fonctionnement de l'IEP, jointe en annexe 2,

. tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-67

sur la culture : implantation du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) au quartier Lorge à Caen

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Pascale CAUCHY, en charge de la Culture et du Patrimoine,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le principe d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération d'implantation du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) au quartier Lorge à Caen, pour le compte de la Commune de Caen, propriétaire du site ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-68

sur la jeunesse et les sports : adoption du règlement de la Cart’@too pour l’année scolaire 2012 / 2013

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Marie-Jeanne GOBERT, en charge de la Jeunesse, du Sport et de la Vie Associative,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le bilan Cart@too pour l'année 2011-2012 joint en annexe 1,
- d'adopter le règlement Cart@too « Volet Livres Scolaires » et « Volet Culture-Sport et Initiatives » pour l'année scolaire 2012-2013 tel que décrit en annexe 2 ;
- d'attribuer gratuitement 100 Cart'@too – « Volet Culture-Sport et Initiatives et Citoyenneté, Transport et Vie quotidienne », pendant l'année scolaire 2012/2013, pour diverses opérations promotionnelles de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-69

sur l'emploi et la formation : dispositif « Emplois-Tremplins » - remises gracieuses

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 13 abstentions (Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'approuver la remise gracieuse des créances suivantes, pour un montant total de 14 430,48 € :

- o 1 583,33 €, au bénéfice de l'association « Théâtre du Signe »,
- o 2 916,66 €, au bénéfice de l'association « Théâtre de la Boderie »,
- o 1 666,66 €, au bénéfice de l'association « Théâtre de la Presqu'île »,
- o 1 458,31 €, au bénéfice de l'association « Fédération Folklorique Normandie Maine »,
- o 2 305,52 €, au bénéfice de l'association « Centre de Loisirs Nautique Les Asnelles »,
- o 4 500 €, au bénéfice de l'association « Elus pour un Développement Durable en Normandie (EDDEN) » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-70

sur la formation tout au long de la vie : Contrat de Sécurisation Professionnelle

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de mettre fin au dispositif Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) et Contrat de Transition Professionnelle (CTP), voté lors de l'Assemblée Plénière des 18 et 19 juin 2009 ;
- d'approuver le nouveau dispositif Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-71

sur la formation tout au long de la vie : gestion de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE SUB « Rémunération des stagiaires » de 15 407 469 € votée pour 2012, un dossier 12JAREM « rémunération des stagiaires » d'un montant de 6 847 469 € ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région :

- un montant total de 6 025 773 € pour la rémunération des stagiaires,

- un montant total de 821 696 € correspondant aux cotisations sociales et répartis comme suit par organisme :

- 690 224 € à l'URSSAF,
- 61 986 € à la MSA des Côtes Normandes,
- 61 986 € à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe,
- 1 500 € au RSI,
- 1 000 € à l'ENIM,
- 1 000 € à la SNCF,
- 1 000 € à la RATP,
- 1 000 € à la CANSSM,
- 1 000 € à la CMAF,
- 1 000 € à la CRPCEN ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour, le cas échéant, modifier les montants attribués.

- de confirmer la délégation de compétence à la Commission Permanente, pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-72

sur le personnel de la Région : renouvellement de la convention portant sur le personnel handicapé avec le FIPHP

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, , Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le plan d'actions envisagées, conformément à l'annexe 1, afin d'en solliciter puis obtenir le financement par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP), pour les trois années à venir ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Etablissement public administratif FIPHFP, la convention jointe en annexe 2,

- tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-73

sur les dépenses de personnel : effectif permanent du personnel de la Région

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, , Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURRET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

□ EFFECTIF PERMANENT DU PERSONNEL DE LA REGION

- de créer :

- pour la Direction des Affaires Européennes et Relations Internationales, un poste de chargé de mission « Politique et cohésion et énergies marines renouvelables », correspondant au grade d'attaché ou attaché principal basé au sein du bureau de Bruxelles,

- pour la Direction des Bâtiments Régionaux, un poste de technicien en charge de la gestion des plans des bâtiments régionaux, correspondant au grade de technicien ou technicien principal ;

- de transformer, pour ajuster les qualifications aux besoins des services de la Région :

- 1 emploi de Directeur en 1 poste d'administrateur territorial,

- 3 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et 1 d'adjoint administratif 2^{ème} classe en 4 postes de rédacteur territorial ;

□ PERSONNEL DE RENFORT ET BESOINS OCCASIONNELS

- de prévoir pour la Direction Prospectives, Métiers et Apprentissage, de renouveler pour 18 mois supplémentaires, le contrat d'un chargé de mission Ambassadeurs des métiers, correspondant au grade d'attaché. Ce renfort sera financé par une subvention versée par le Fonds Social Européen, au titre du programme « compétitivité et emploi » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-74

**sur le personnel de la Région : mise en place du financement de la protection sociale
complémentaire des agents régionaux**

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, , Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Yanic SOUBIEN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de confirmer le principe d'une participation régionale au financement de la protection sociale complémentaire des agents régionaux tant pour le risque santé que celui de la prévoyance,

- d'approuver la mise en place d'une participation modulée pour la santé ;

- de retenir comme modalités :

- la convention de participation pour le risque prévoyance,

- la labellisation en 2013, puis le conventionnement en 2014, sous réserve des résultats de la consultation, pour le risque santé ;

- d'autoriser le Président à :

- lancer toutes les procédures afférentes à ces choix,

- signer les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-75

sur les marchés : informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012

Réunion du VENDREDI 29 JUIN 2012

Réuni le VENDREDI 29 JUIN 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, , Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Alain TOURET,
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Yanic SOUBIEN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR